

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2019

Présents : Mrs Serge CETTOLO, Christian DUTOUR, Thierry DECHERY, Yves OLIVES, Mmes Martine ULIAN, Carole RIBERA, Eric ZANET,

Absents Excusés : M SABATIER Laurent – Mme DANE Nathalie – IDRAC Marie-Dominique

Secrétaire de séance : la secrétaire de Mairie

Début de séance : 20h35

1) **Approbation du compte rendu précédent** :

Le compte rendu précédent a été approuvé à l'unanimité.

2) **Assainissement collectif au village** :

Monsieur SILHERES, Vice-président à la Communauté de Communes, explique la problématique du tout à l'égout. Nous demandons un raccordement de 5 maisons. Parmi ces cinq maisons, un seul propriétaire nous en fait la demande.

Coût des travaux : 70 000€ dont 7 000 à 10 000€ environ pour l'abonné. Nous n'aurons pas de subvention, puisque les travaux ne sont pas d'utilité publique. La conclusion après réflexion : pas assez de propriétaire demandeur, le coût est trop cher pour le budget de la commune. Nous ne ferons pas les travaux.

Le Conseil propose une réunion avec Mme AGUIRRE, seule demandeur du tout à l'égout.

3) **Fourrière animale** :

Monsieur le Maire explique que de nouveaux administrés sont venus se plaindre de chats errants. (Notamment, une chatte avec ses petits laissée devant la porte d'une maison). La dernière fois, une administrée est allée chez le vétérinaire faire euthanasier un chat. Coût de l'opération : 300€.

Pour remédier à ce problème, Monsieur le maire propose d'adhérer à la fourrière animale du Syndicat Mixte des 3 vallées. L'adhésion est de 1.80€ par habitant.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide d'adhérer au SM3V. Une délibération sera prise en ce sens.

4) **Statuts et maintien des Conseillers au bureau de la communauté de communes** :

Monsieur le Maire fait lecture des nouveaux statuts de la communauté de communes. L'état demande l'élection de nouveaux conseillers ou le maintien du bureau actuel. Les membres de la communauté de communes ont voté le maintien en place des délégués. Le Conseil vote à l'unanimité le maintien des délégués.

5) **Situation financière au 31 juin** :

La secrétaire fait lecture de la situation financière au 31 juin. La situation comptable est normale. Nous avons obtenu une subvention de 1 000€ du Conseil départemental pour les travaux des toilettes extérieurs.

6) Questions diverses :

Nettoyage de la salle des fêtes : Monsieur le Maire propose de faire venir une entreprise pour un nettoyage complet en profondeur de la salle. Les loueurs ne nettoyant jamais derrière les frigos, sous les meubles ou les carreaux de faïences des toilettes. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Climatisation de la salle des fêtes : Monsieur le Maire explique que la salle des fêtes est très chaude en été. Afin de rendre les locaux plus agréables aux loueurs, il propose de faire venir une entreprise pour l'obtention d'un devis de clim/réversible. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Déchets verts au hameau : L'évacuation des déchets verts étant très compliquée, car la quantité trop importante, Monsieur le Maire propose de faire venir une tractopelle pour faire un trou et enterrer les déchets. Les travaux seront d'environ 500€. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Les pneus : Carole RIBERA propose de recycler les pneus pour en faire des objets de décorations extérieurs. Vasques, monuments colorés, etc... Le Conseil propose de passer une annonce sur le site afin d'associer des volontaires artistes pour les travaux de recyclage des pneus.

Civisme des automobilistes riverains : Un propriétaire se gare sur le bord de la route tous les jours devant chez lui. Le problème est que la route devient dangereuse et que l'accident peut arriver à tout moment surtout la nuit à cause de ce véhicule. Nous irons rendre visite à cette personne afin de lui demander le stationner son véhicule sur sa propriété.

Syndicat d'électrification : Leur budget est confortable. 54 millions environ.

Séance levée à 22h40.